

---

# Débattre de l'éthique : des EREB à la CNERER

- Dr Cyril Hazif-Thomas

- Psychiatre, CHRU BREST
- Directeur EREB, Coordonnateur principal CNERER
- Docteur en Droit, Pdt Comité éthique du GHT du CHU de Brest; Mb Comité Ethique de la FHF



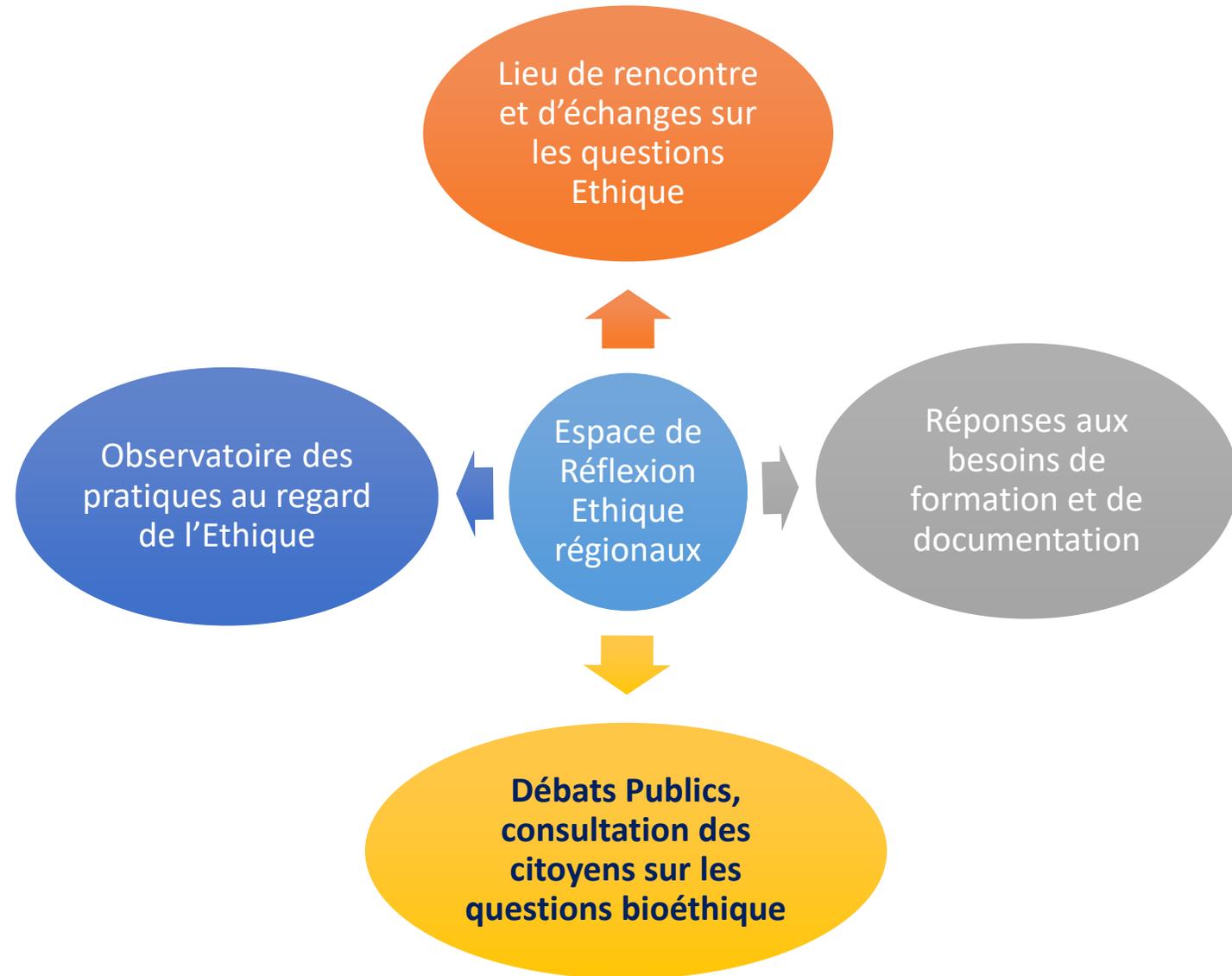
---

## Création des espaces de réflexion éthique en région

- Rappel : Dès la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades les établissements de santé se sont vus confier la mission de mener en leur sein une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et la prise en charge médicale
- 2003: Rapport Cordier, intitulé « Ethique et professions de santé » du député Alain Cordier : évoque la nécessité de développer la formation éthique des professionnels des établissements de santé et préconise la création d'un espace éthique par région
- La loi relative à la bioéthique du 6 août 2004 crée les Espaces de Réflexion Ethique Régionaux (ERER)
  - 2014: Lancement de l'Espace de réflexion éthique de Bretagne par décision du directeur général de l'ARS (EREB) à la suite de l'arrêté du 4 janvier 2012 sur la constitution des ERER

# Rôles et missions d'un ERER

- Diffusion d'une culture éthique en santé et science de la vie en région chez les professionnels et le grand public
- Susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique
- Répondre aux interrogations éthiques et juridiques de terrain
- Les moyens d'actions:
  1. Lieu de formation
  2. Lieu de rencontre et d'échanges interdisciplinaires
  3. Organisateur de débats publics (café éthique, colloques, états généraux, jury citoyen, formations à l'éthique)
  4. Rôle d'observatoire régional des pratiques éthiques (questionnaires, études des pratiques au sein des structures)
  5. Lieu de documentation (bibliothèque, billets éthiques et diverses publications sur le site web: <https://www.cnerer.fr/cnerer>)



# Les Espaces de Réflexion Ethique Régionaux : accompagner et coordonner les réflexions en éthique

- **Mis en lumière pour leur accompagnement auprès des établissements et des professionnels de santé durant la crise sanitaire, les Espaces de Réflexion Ethiques Régionaux (ERER) œuvrent depuis plus de 10 ans\* au développement de la réflexion en éthique sur leurs territoires.**
- **Des espaces régionaux pour des missions de proximité**
- Les ERER ont « vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé » auprès de tous publics, qu'ils soient professionnels de santé, usagers et citoyens. **Leur mission est ainsi avant tout une mission de proximité.**
- **La formation en éthique : un enjeu d'appropriation de la démarche éthique**
- Ce sont des « **Espaces ressources** ». Les ERER peuvent accompagner les professionnels et les établissements dans le déploiement de leur démarche éthique, notamment via la mise en place de structures de réflexion éthique. De nombreux ERER organisent **des formations en ce sens, par un appui méthodologique et des apports conceptuels d'éthique**, en travaillant autour de cas concrets d'éthique clinique.
- Au-delà de cet accompagnement de « terrain », les **ERER participent à la formation initiale en éthique des étudiants en santé** et dans d'autres disciplines (dont sciences humaines, sciences et technologies). Ils **contribuent de plus à la formation continue** de professionnels travaillant dans les secteurs du sanitaire et du médico-social, qu'ils soient rattachés à un établissement, installés en libéral, ou intervenants pour une association (SSIAD par exemple).



---

## Usage du placebo : questions éthiques

- Quelques questions pour éclairer la réflexion éthique :
  - Qu'elle est l'intention du soignant dans l'usage du placebo ?
  - Le placebo est-il compatible avec la relation de confiance soignant-soigné nécessaire au soin ?
  - Peut-on parler de mensonge « bienveillant » ?



# Le débat public : une nécessité face aux développements des nouvelles technologies dans le soin

- Les ERER ont aussi pour mission de sensibiliser les professionnels de santé, le grand public, les étudiants, les lycéens..., aux grandes thématiques et dilemmes éthiques d'aujourd'hui. **En organisant des conférences, des ateliers, des groupes de travail... ils suscitent le débat sur les enjeux éthiques soulevés** : « La prise en compte de l'expression citoyenne (...) constitue une préoccupation croissante. (...) La réflexion éthique est nourrie par la confrontation des différents intérêts particuliers qui animent la société, ainsi que par différentes perceptions de l'intérêt général » (« *Méthodes et repères du CCNE* »\*\*, 01/07/2021).
- Les **ERER ont contribué à la révision de la loi de bioéthique** en participant, en 2018, aux **Etats Généraux de la Bioéthique** initiés par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE)\*\*\*.

# La Conférence nationale des ERER: CNERER

- **Un appui aux professionnels et aux établissements durant la crise sanitaire**
- Suite à la recommandation du CCNE dans sa contribution du 13 mars 2020, les ERER ont mis en place des **Cellules de Soutien Ethique (CSE)**, en appui aux questionnements éthiques des professionnels, venant principalement d'établissements médico-sociaux, confrontés à la pandémie COVID19.
- **Une représentation nationale pour les ERER : la CNERER**
- Les ERER ont constitué, fin 2017, la Conférence Nationale des ERER (CNERER – association loi 1901), afin de **faciliter les échanges au niveau national entre eux et avec le CCNE et la DGOS**, de réaliser des actions communes, notamment de recherche et de relayer les positions de la CNERER auprès des différents interlocuteurs.
- Ainsi le **projet de recherche-action - PANTERE (PANdémie-TERritoires-Ethique)** -, financé par la DGOS et géré par la CNERER, permettra d'analyser les travaux des CSE et d'en extraire des recommandations.

# Des collaborations régionales et nationales

- « Les Espaces régionaux de réflexion éthiques et le Comité national collaborent de plus en plus étroitement et réciproquement à l'appropriation de la réflexion éthique en France » : K. Lefeuvre, vice-présidente du CCNE souligne ici le **renforcement des liens entre les EREER et le CCNE inscrit à l'art. 29 de la loi de bioéthique**.
- En effet, à l'initiative de J.-F. Delfraissy, président du CCNE, et des coordonnateurs de la CNERER, un comité de liaison CCNE-CNERER a été créé en 2020, permettant la diffusion d'une première publication commune le 29 mars 2021\*\*\*\*.
- Au niveau régional, **les EREER collaborent aussi avec les Agences Régionales de Santé (ARS), les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) et d'autres organismes déployant des missions de service public**.

# Participation à des Groupes de travail de la CNERER et/ou élaboration Documents repères

- « **Déprogrammation** » (Espace de Réflexion Éthique Occitanie (coord.), Pr J. Lagarrigue, dir.)
  - C. Hazif-Thomas, L. Marcucci, J. Lagarrigue, Ch. 5 « Qu'en pensent les citoyens ? », in Dossier thématique « Déprogrammation », CNERER, Espace de Réflexion Éthique Occitanie (coord.), J. Lagarrigue (dir.), groupe composé, par ordre alphabétique, d'A. Armand, G. Audibert, V. Avérous, M. Fiorenza-Gasq, C. Hazif-Thomas, O. Jonquet, J. Lagarrigue, F. Le Doux, L. Marcucci, F. Michel, A. Nemer, 2023, p. 24-28.
  - L. Marcucci, V. Avérous, A. Armand, Ch. 6 « Repères philosophiques », in Dossier thématique « Déprogrammation » CNERER, Espace de Réflexion Éthique Occitanie (coord.), J. Lagarrigue (dir.), groupe composé, par ordre alphabétique, d'A. Armand, G. Audibert, V. Avérous, M. Fiorenza-Gasq, C. Hazif-Thomas, O. Jonquet, J. Lagarrigue, F. Le Doux, L. Marcucci, F. Michel, A. Nemer, 2023, p. 29-35.
- **Inégalités d'accès aux soins** (Espace de Réflexion Éthique Paca-Corse (coord.), M.-A. Einaudi, dir.)
  - Espace de Réflexion Éthique Paca-Corse (coord.), Marie-Ange Einaudi (dir.), groupe composé, par ordre alphabétique, d'A. Armand, C. Delpierre, M. -A. Einaudi, H. Gebel, M. Kelly-Irving, L. Marcucci, M.-E. Maugan, B. Thiriez, « Accès aux soins : repères éthiques face aux inégalités », Fiche repère CNERER, 2023.
- **REPÈRES ÉTHIQUES EN EHPAD & COVID-19**, Travail coordonné par l'ERE Bretagne, Travail coordonné par l'ERE Bretagne, Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Ethique Régionaux [www.cnerer.fr](http://www.cnerer.fr)

# Une influence doctrinale modeste mais réelle :

« Liens entravés, adieux interdits », Rapport Frémont Avril-Nov. 2023.

Droit de recevoir ses proches, droit de visiter les siens

- « Les **Espaces de réflexion éthique régionaux**, bouleversés non seulement par la production de dispositions réglementaires excessives par rapport aux recommandations scientifiques du HCSP, mais aussi par la surinterprétation des textes réglementaires conduisant à des incohérences des comportements décidés par les structures de soins, d'une structure à l'autre, d'un territoire à l'autre, ont alors alerté par la voie de la **Conférence nationale des espaces de réflexion éthique (CNERER)**, le ministère de la Santé et le **Comité consultatif national d'éthique (CCNE)**. Ce double appel avait été entendu ».
  - P. 59 du rapport « Droit de recevoir ses proches, droit de visiter les siens », Mission « Droit de visite et lien de confiance » Laurent Frémont Avril - Novembre 2023.

# Des colloques nationaux

COLLOQUE NATIONAL DES  
ESPACES DE REFLEXION ETHIQUE REGIONAUX

PRE PROGRAMME

*Mercredi 6 novembre 2024 à Lyon*

**LES 20 ANS DE LA LOI DE BIOETHIQUE PORTANT CREATION DES ERER  
2004-2024**

**14H00** : Conférence inaugurale

**15H00** : Table ronde  
Les réalisations des Espaces de Réflexion Ethique

**16H30** : Commémoration des 20 ans de la création des ERER  
*Espaces de Réflexion Ethique Régionaux / CNERER*

COLLOQUE NATIONAL DES  
ESPACES DE REFLEXION ETHIQUE REGIONAUX



**ETHIQUE & MANAGEMENT  
EN SANTE**

Quelle(s) approche(s) éthique(s) pour quel(s)  
management(s) en santé ?

©wright B. Fertier

JOURNÉE DE CULTURE

**LYON**

**DU 6 AU 8 NOVEMBRE 2024**

Organisé par l'Espace de Réflexion Ethique Auvergne - Rhône-Alpes (EREARA)  
en collaboration avec la Conférence Nationale des  
Espaces de Réflexion Ethique Régionaux (CNERER)

**CNERER**  
Conférence Nationale des Espaces  
de Réflexion Éthique Régionaux

  
Espace de  
Réflexion  
Ethique  
Auvergne  
R h ô n e  
A l p e s

# Infographie

- **Plus d'information sur le site du Ministère** : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/ethique-et-deontologie/article/qu-est-ce-qu-un-espace-de-reflexion-ethique-regional-erer#Qu-est-ce-que-la-CNERER>
- **Suivez les actualités des ERER sur les réseaux sociaux - Facebook, Twitter, LinkedIn - et sur leurs sites Internet.**
- \* Les ERER ont été mis en place suite à l'arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux. Un décret à venir (ou nouvel arrêté) devrait prochainement réexpliquer leur rôle).
- \*\* <https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/ccne - methodes et reperes - 28.09.20 vf.pdf>
- \*\*\* [https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/eg\\_ethique\\_rapportbd.pdf](https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/eg_ethique_rapportbd.pdf)
- \*\*\*\* <https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/ccne-cnerer - opinion 25.03.21.pdf>